



USSP Arts Martiaux  
159 rue Marcel Cachin  
37700 Saint-Pierre-des-Corps

**INSCRIPTION 2025-2026**

**Pass RENFO + KAISO (+16 ans)**

à joindre au dossier d'inscription:

certificat médical  (ou date RDV \_\_\_\_\_)  
questionnaire médical

Renouvellement licence

<b>A D H É R E N T</b>	NOM _____	PRENOM _____
	DATE NAISSANCE _____	Sexe : Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/>
	ADRESSE _____	
	CODE POSTAL _____	VILLE _____
	TEL _____	MAIL (obligatoire) _____
	Personne à prévenir en cas d'urgence _____ TEL _____	

<b>C O U R S</b>	+16 ans	RENFO → mardi 19h30 - 20h30
		KAISO → vendredi 19H00 - 20H30
	Je demande la prise d'une licence à la FFJDA par le club.	

Je soussigné \_\_\_\_\_ (ou responsable légal de l'enfant (si mineur)) inscrit aux cours de la section Arts Martiaux, déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et des clauses suivantes :

- Les cours commenceront le premier jour ouvré du mois de septembre et se termineront le dernier vendredi du mois de juin. Il n'y aura pas cours les jours fériés et les vacances scolaires.
- Le certificat médical ou questionnaire de santé est exigé pour pouvoir monter sur le tatami. Tout changement d'état de santé de l'enfant doit être signalé à l'éducateur.**
- J'autorise  Je n'autorise pas  , les photographies ou films de mon enfant afin de promouvoir le club.
- Les parents ont l'obligation de vérifier la présence effective du professeur et la prise en charge de l'enfant avant de le laisser, les membres du bureau et le professeur ne pourront être tenus responsables en cas d'accident survenant en l'absence du professeur ou de personnel d'encadrement. Je m'engage à respecter le règlement intérieur du Dojo, consultable sur place. Les enfants sont sous la responsabilité des parents dès la fin du cours (sortie du tatami).

Fait à Saint Pierre des Corps, le \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent ou du responsable légal avec la mention " lu et approuvé".

**5. Aucun remboursement ne sera effectué après la période d'essai sauf à titre exceptionnel et après décision du bureau de l'association (modalités à demander si besoin).**

<b>T A R I F</b>	<b>cotisation totale annuelle</b>		<b>détail du prix</b>		<b>REMISES</b>		
	<b>238 €</b>		licence JUDO/FFJDA <b>47 €</b>	Adhésion <b>20 €</b>	<b>sur les heures de cours uniquement</b>		
	Prix de revient d'une heure de cours : <b>1,95 €/h</b>		Cours <b>171 €</b>	à partir de l'adhésion du 2ème adhérent			
				réduction pour le 2ème adhérent <b>-20 €</b>			
				réduction pour le 3ème adhérent <b>-10 €</b>			
				réduction pour le 4ème adhérent <b>-20 €</b>			
				réduction pour le 5ème adhérent <b>-20 €</b>			
				réductions cumulables			
				nombre d'adhérents de la même famille : .....		<b>Total remise</b>	
<b>238 €</b>		<b>TOTAL :</b>					
<b>P A I E M E N T</b>	<b>Montant</b>		<b>Pas de centimes</b>		<b>N° de chèque / banque</b>		
	ESPECES (totalité de la somme)		<b>CHEQUE 1 : MINIMUM 60 €</b>				
	BON CAF		<b>CHEQUE 2</b>				
	ANCV : chèques vacances/coupons sports		<b>CHEQUE 3</b>				
	Chèque sport et bien-être						
	Pass Sport (14 à 17 ans)						
<b>Informations administratives</b>		nom sur les chèques :					
		nom de l'adhérent :					